



FICHE DE POSTE

FONCTION : Travailleur social dispositif TAPAJ	
LIEU : local TAPAJ	

CADRE DE TRAVAIL	<p>Les actions répondent au cadre du dispositif TAPAJ / TAPAJ France. Le Travail Alternatif Payé À la Journée est une innovation médico-sociale. TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture-errance, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.</p> <p>TAPAJ en tant qu'alternative à un environnement défavorable (manche, actes de délinquance ou de prostitutions...) est le premier marche-pied vers les dispositifs de droit commun. Il s'agit d'un programme pilote de revalorisation sociale et d'insertion globale permettant aux jeunes en errance d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée. Il s'agit d'apporter une réponse adaptée aux jeunes que les problématiques sociales, éducatives et sanitaires et addictives, tiennent éloignés des dispositifs de droit commun. Le dispositif est déployé par le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues ASCODE, établissement médico social (CASF section PDS) intervenant dans le champ de la politique de réduction des risques et déployant les missions inscrites dans le Code de la Santé Publique</p>
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Direction d'Établissement
MISSIONS PRINCIPALES	<p>L'action du professionnel est basé sur le principe de la libre adhésion, dans le respect de la personne et sans jugement sur ses consommations.</p> <p>La mission première du travailleur social TAPAJ est de placer la politique de Réduction des Risques et des Dommages en matière d'usage de drogues au cœur de chacune de ses actions.</p> <p>Repérage et accueil des jeunes</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec les acteurs du territoire pour repérer des jeunes concernés : équipe mobile du CAARUD, équipes mobiles sociales et santé, CHUS, Abri de nuit, CHRIS, Accueil de jour etc. - Prise de contact sur le terrain (maraude) au besoin, - Accueil des jeunes dans un local dédié, - Réduction des Risques et des Dommages auprès du public jeune. <p>Mise en situation de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitue l'équipe de travail en lien étroit avec le Coordinateur Technique TAPAJ - Encadre les jeunes sur le plateau de travail dans une approche de Réduction des Risques et des dommages (création et maintien de lien). <p>Evaluation et Accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalise les évaluations socio professionnelles, éducatives et sociales des jeunes, - Met en œuvre l'accompagnement des jeunes au regard des actions définies, en lien avec les acteurs de territoire (santé, logement, formation, emploi ...) - Met en place le reporting d'activité dans les logiciels dédiés, participe à l'évaluation, rend compte des accompagnements réalisés et des effets produits. <p>Réseau/Partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribue à la sensibilisation des acteurs du territoire sur les enjeux du dispositif TAPAJ, <p>Création et tenue du dossier de l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - création et mise à jour de dossiers dans le logiciel métier, - tâches administratives diverses. <p>Le professionnel doit inscrire son action en respect des textes, protocoles et procédures en vigueur dans l'établissement.</p> <p>Les missions sont évolutives en fonction de nouveaux projets.</p>
--	---